



Municipalité de

SAINT  
FRANÇOIS  
XAVIER  
DE  
BROMPTON

PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DU VAL-SAINT-FRANÇOIS  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-FRANÇOIS-XAVIER-DE-BROMPTON

## AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE DIRECTRICE GÉNÉRALE ET GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE, QU'IL Y AURA SÉANCE DU CONSEIL LE 02 MAI 2022 À 19H00 AU CENTRE COMMUNAUTAIRE FRANCE-GAGNON-GAGNON-LAPRADE DU 112 RUE DU PARC À SAINT-FRANÇOIS-XAVIER-DE-BROMPTON.

Au cours de cette séance, le conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure # 2022-04-22 suivante:

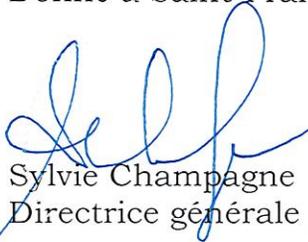
**Nature et effets : Les copropriétaires du lot 4 099 785 demandent une réduction des marges afin de pouvoir construire une résidence sur le lot.**

**Nature et effets : Permettre la réduction de la marge latérale gauche à 2,4 mètres, la norme étant de 3 mètres ainsi que la réduction de la somme des marges à 5,4 mètres, la norme étant de 6 mètres.**

**Identification du site concerné : lot 4 099 785 du cadastre du Québec, situé sur la rue des Hirondelles.**

Toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil municipal relativement à cette demande.

Donné à Saint-François-Xavier-de-Brompton, ce 12 avril 2022.



Sylvie Champagne  
Directrice générale greffière-trésorière